

Observation des Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics en Région Grand Est – année 2022

Synthèse

L'observation des déchets du BTP pour l'année 2022 a été réalisée sur la base d'enquêtes auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics, ainsi que d'enquêtes auprès des installations de gestion de déchets du BTP.

Production de déchets du BTP en Région Grand Est en 2022 :

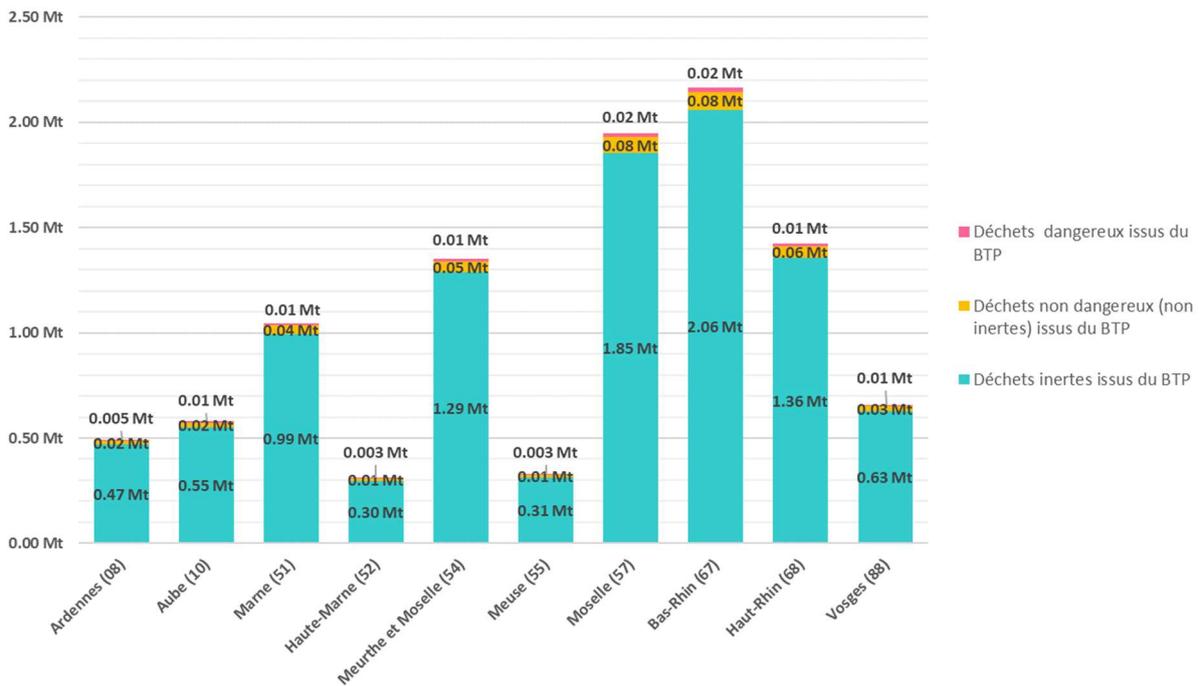
En 2022, il est estimé que **10,31 millions de tonnes de déchets (hors réemploi)** ont été produits par des chantiers du BTP en Région Grand Est. 86% du tonnage est estimé provenir de chantiers issus des TP.

Le tableau ci-après synthétise les tonnages produits estimés :

Type de matériau ou déchet	Matériaux inertes réemployés, issus des TP	Déchets inertes	Déchets non dangereux (non inertes)	Déchets dangereux
Quantité de déchets produits estimés en 2022 (en millions de tonnes)	3,20 Mt	9,81 Mt <ul style="list-style-type: none"> • Dont 8,74 Mt issus des TP • Dont 1,07 Mt issus du Bâtiment (yc démol) 	0,40 Mt <ul style="list-style-type: none"> • Dont 0,039 Mt issus des TP • Dont 0,36 Mt issus du Bâtiment (yc démol) 	0,098 Mt <ul style="list-style-type: none"> • Dont 0,042 Mt issus des TP • Dont 0,056 Mt issus du Bâtiment (yc démol)
Source des données	Chiffres issus de l'extrapolation des données d'enquêtes 2022			

Remarque : ces chiffres incluent également les déchets estimés produits par les travaux de démolition de bâtiments.

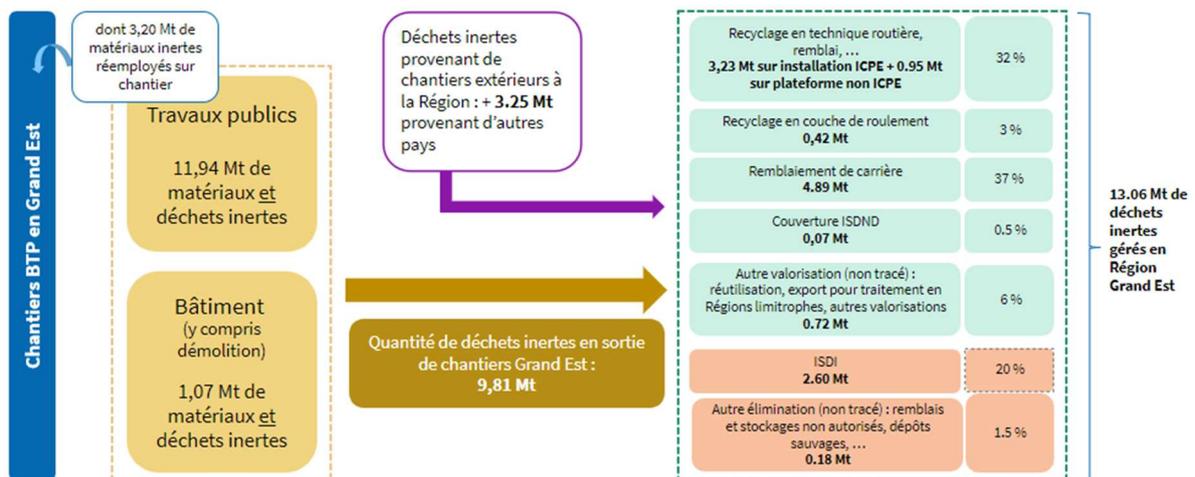
La répartition des déchets produits par département a été faite en utilisant une clé de répartition correspondant à la répartition de la population. Cette répartition est donc à considérer avec précaution.



Focus « réemploi » :

Il est estimé que **3,20 millions de tonnes de matériaux inertes issus de travaux TP ont fait l'objet d'un réemploi** en 2022 ; c'est-à-dire qu'ils ont été utilisés à nouveau sur le chantier sans traitement (ce tonnage vient en plus des 8,74 millions de tonnes de déchets inertes issus des TP). Le taux de réemploi des chantiers de TP, défini comme étant égal au tonnage de matériaux réemployés, divisé par la somme du tonnage réemployé et du tonnage de déchets, est alors estimé à 36% en 2022.

Synoptique des déchets inertes :



Indicateurs de suivi du SRADEET pour les déchets du BTP en Région Grand Est en 2022 :

Valorisation matière des Déchets Inertes (DI) et Déchets Non Dangereux (DND) du BTP

Le SRADEET fixe pour objectifs l'atteinte de 70 % de valorisation matière en 2020, 78 % en 2025 et 79 % en 2031.

Les données « observatoire » permettent de chiffrer la valorisation matière et énergétique des déchets du BTP (DI et DND) à 78 % en 2022. La valorisation matière est estimée égale à 78% en tonnage (objectif 2025 atteint).

Recyclage des Déchets Non Dangereux (DND) du BTP

Le SRADEET fixe pour objectifs l'atteinte de 55% de recyclage en 2020 puis 65% en 2025.

Les données « observatoire » permettent de chiffrer la valorisation matière et énergétique des DND du BTP entre 49 et 56 % en 2022 (objectif 2025 difficilement atteignable).

Réduction de la production de Déchets Inertes (DI) du BTP

Le SRADEET fixe pour objectif de diminuer de 15% leur production en 2031 par rapport à 2016.

Les données « observatoire » permettent de chiffrer la réduction des Déchets Inertes (DI) du BTP de 15 % en 2022 par rapport à 2016 (objectif 2031 en voie d'atteinte).

Maintien du taux de réemploi

Le SRADEET fixe pour objectif de conserver à minima un taux de réemploi de 16 % sur les chantiers du BTP.

Les données « observatoire » permettent de chiffrer le réemploi à 28 % en 2022 (objectif du SRADEET largement dépassé).

Détournement de tonnages destinés au remblai de carrière ou au stockage vers le recyclage

Le SRADEET fixe pour objectif de réorienter 1 Mt de Déchets Inertes (DI) destinés au remblai de carrière ou au stockage vers le recyclage.

Les données « observatoire » permettent de chiffrer un passage de 2,623 Mt en 2016 à 2,600 Mt en 2022 pour le stockage en ISDI (-0,023 Mt), un passage de 5,303 en 2016 à 4,890 en 2022 pour le remblai de carrière (-0,413 Mt) et un passage de 3,985 Mt en 2016 à 4,600 Mt en 2022 sur les plateformes de recyclage et les centrales d'enrobage (+0,775 Mt) (objectif du SRADEET en voie d'atteinte).

Remarque : pour rappel, les méthodologies d'estimation du SRADEET sont différentes de celles de l'Observatoire. Les chiffres et leur comparaison sont donc à manipuler avec précaution.

Synoptique des déchets inertes et non dangereux (non inertes) du BTP produits et/ou traités sur le territoire de la Région Grand Est en 2022 :

